

RiVERRY



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

DOB RIVERY. 8 AVRIL 2026

LE CADRE REGLEMENTAIRE

Objectifs du DOB

- Discuter des orientations budgétaires de la collectivité
- Informer sur la situation financière

Dispositions légales : contexte juridique ordinaire

Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3500 habitants, des EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (Art.L.2312-1, L.3312-1, L.43121, L.5211-36 et L5622-3 du CGCT).

Délai :

- 2 mois pour les collectivités et établissements

Le budget primitif est voté au cours d'une séance ultérieure et distincte, le DOB ne peut intervenir ni le même jour, ni à la même séance que le vote du budget.

Le rapport d'orientation budgétaire

Avant l'examen du budget, l'exécutif des communes de plus de 3500 habitants, des EPCI qui comprennent au moins une commune de plus de 3500 habitants, des départements, des régions et des métropoles présente à son assemblée délibérante un rapport sur :

Les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement) , en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions et les évolutions relatives aux relations financières entre une commune et l'EPCI dont elle est membre,

- ▶ Les engagements pluriannuels envisagés : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses,
- ▶ La structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget, en précisant le profil de dette visé pour l'exercice.

Nouvelle obligation depuis la Loi de programmation des finances publiques 2018-2022 : faire figurer les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité (BP et BA)

Délibération

Obligatoire, elle permet de prendre acte de la tenue du DOB et de prémunir les collectivités contre un éventuel contentieux engagé par un tiers devant une juridiction administrative.

Compte-rendu de séance et publicité

Le DOB est relaté dans un compte-rendu de séance. Le DOB des communes doit être transmis au président de l'EPCI dont la commune est membre dans un délai de 15 jours (décret n°2016-841 du 24/06/2016).

Dans un délai de 15 jours suivant la tenue du DOB, il doit être mis à la disposition du public à la mairie, au département, à la région ou au siège de l'EPCI. Le public doit être avisé de cette mise à disposition par tout moyen : site internet, publication, ... (décret n°2016-841 du 24/06/2016).

Afin de permettre aux citoyens de disposer d'informations financières claires et lisibles, le rapport adressé aux organes délibérants à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice doit être mis en ligne sur le site internet de la collectivité, lorsqu'il existe, dans un délai d'un mois après leur adoption.

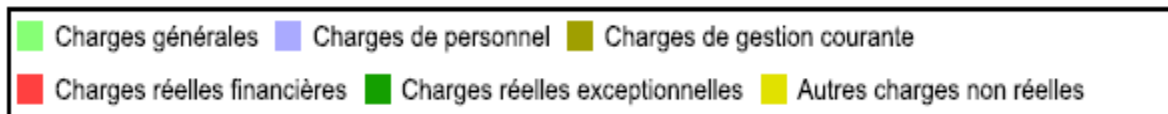
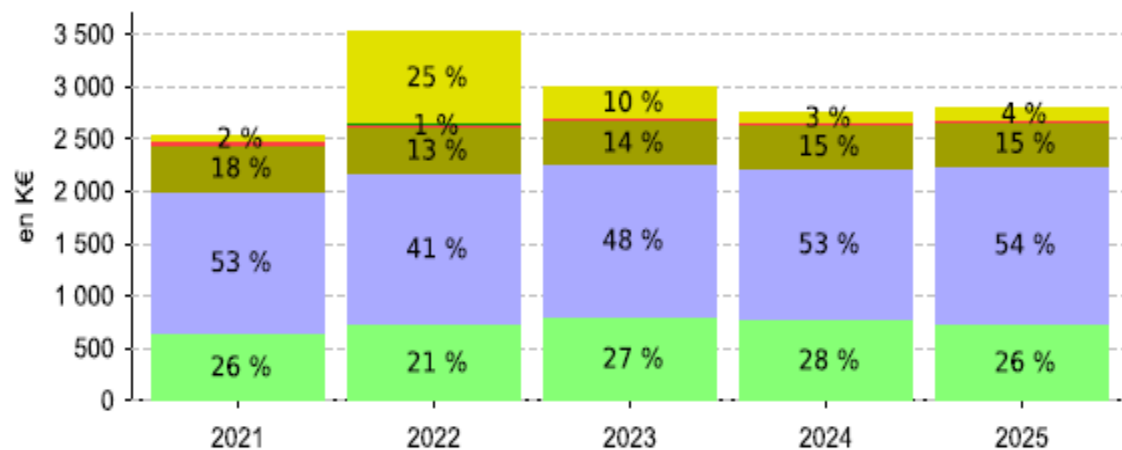
ANALYSE RÉTROSPECTIVE

LES PRINCIPAUX CONSTATS

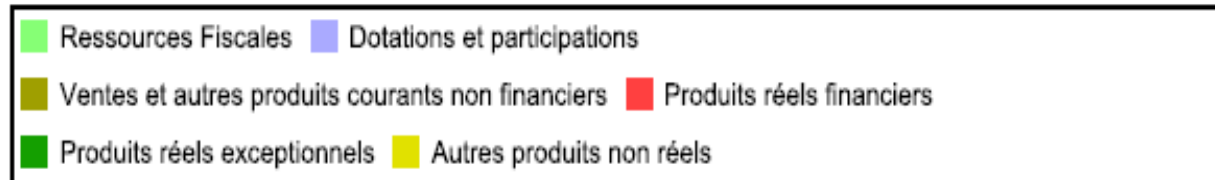
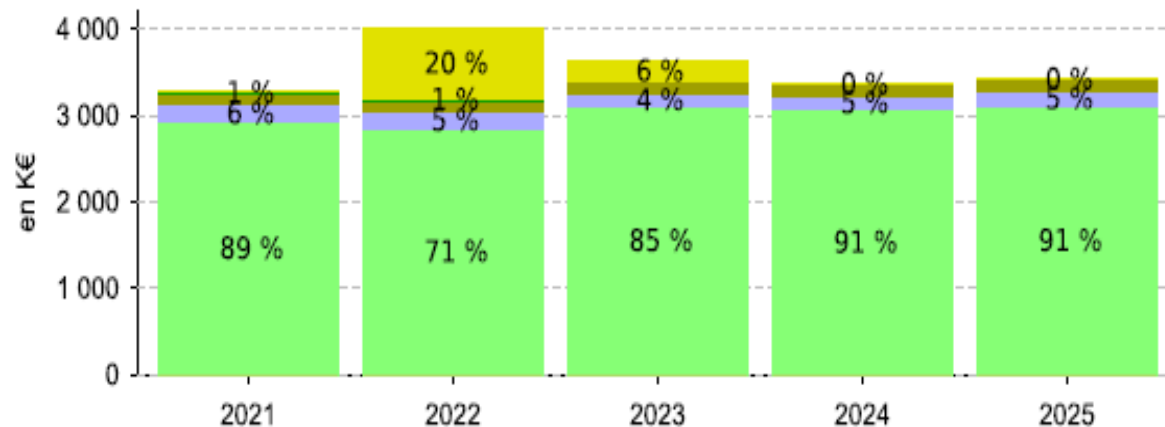
Le Fonctionnement

Structure et évolution des dépenses et recettes de FCT

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

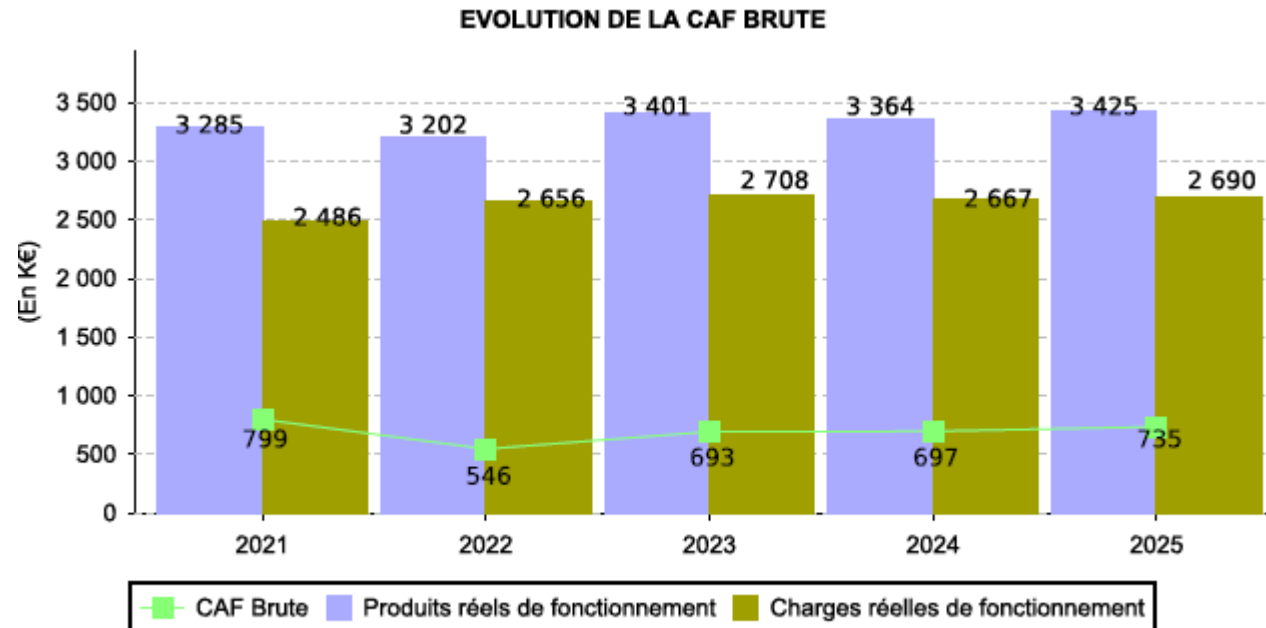


L' Auto financement

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement.

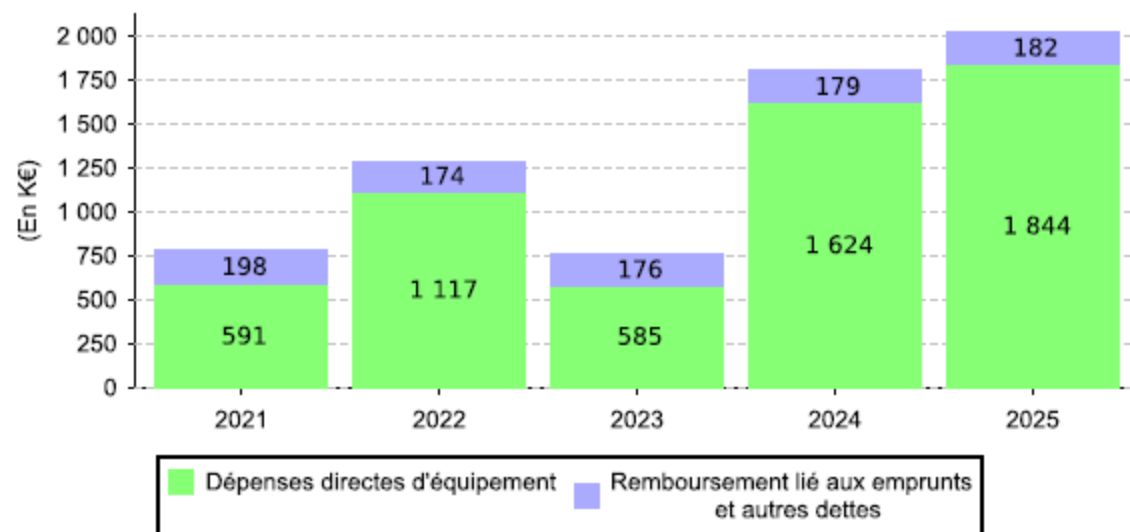
La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital



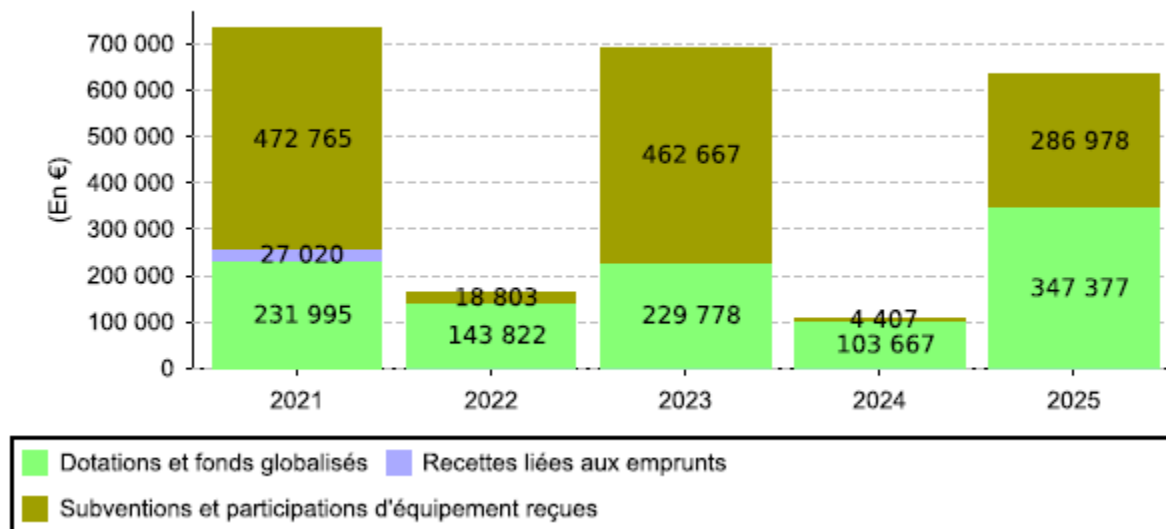
L' Investissement

Evolution des principales dépenses et recettes d'investissement

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

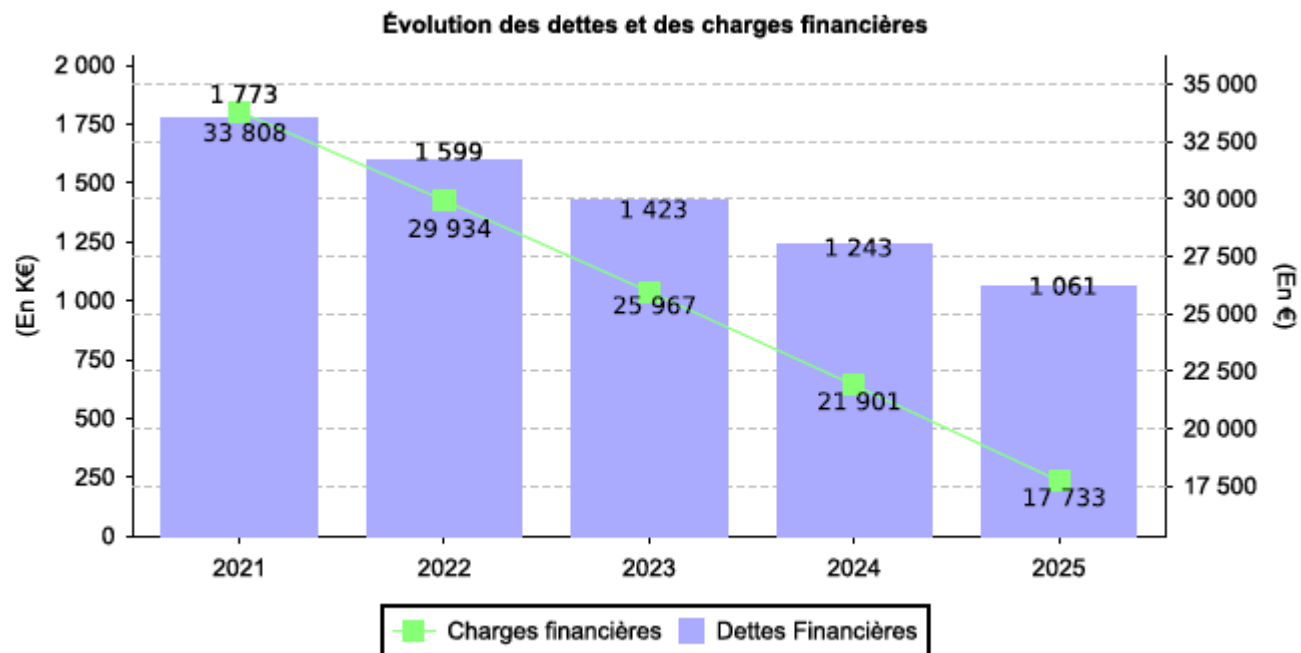


EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



L' Endettement

Evolution des dettes et des charges financières



Bilan 2025

Sur la partie investissement

En 2025, La collectivité a finalisé 2 projets structurants qui permettent une nouvelle fois de valoriser notre patrimoine :

- › **L'avenue André Carpentier** : une rénovation complète de la voirie et la création d'une piste cyclable pour un coût global de 780 000 € TTC
- › **La rénovation de la mairie** : Un espace d'accueil pour nos riverains et de travail pour nos salariés flambant neuf pour un coût global de 2 043 000€ TTC

Des opérations moins coûteuses mais non moins importantes comme le remplacement de la chaudière de la salle A.Carpentier (90 704€), l'achat du terrain de Me Michel au carrefour de la route de Corbie (66 350€) et le renouvellement du mobilier et du parc informatique (62 494€)

Sur la partie fonctionnement

L'ensemble des dépenses de fonctionnement qui avait nettement baissé, de 2023 (3 036 965 €) à 2024 (2 788 840 €) se stabilise en 2025 à 2 868 691€

- › **Les dépenses de personnel restent maîtrisées :**

1 455 102 € en 2023 / 1 473 185 € en 2024 / 1 541 179€ en 2025 (nomination d'une chargée de communication, point faible identifié depuis plusieurs années et qui a permis de réelles avancées tout au long de l'année 2025)

Le coût du personnel non permanent (remplacement et personnel non-titulaire) lui aussi bien géré : 122 000€ en 2023 / 101 000€ en 2024 / 95 000€ en 2025

- › **Les charges à caractère général** sont elles en baisses depuis 2023 !!

2023 (807 944€) / 2024 (761 492€) et 2025 (733 291€) grâce notamment à un budget énergie qui a baissé de 110 000€ entre 2023 et 2025. Nous pouvons saluer les choix qui ont été faits ces dernières années en matière de rénovation thermique de nos bâtiments municipaux (écoles et maintenant mairie) et du passage au LEDS sur la totalité de notre éclairage public.

- › Ces efforts nous permettent de dégager chaque année une capacité d'autofinancement intéressante afin de poursuivre les avancées structurantes que nous souhaitons pour notre commune. 650 000€ en 2023 / 642 179€ en 2024 et 626 526€ en 2025

Point d'étape sur les réalisations 2025

		COÛT TOTAL TTC	DEPENSES	RECETTES
1	FRAIS D'ETUDES AMENAGEMENT AXE NORD /SUD	40 860,00 €	40 860,00 €	
	PAIEMENT ARCHITECTE AMENAGEMENT AXE NORD /SUD	42 744,00 €	42 744,00 €	
2	TRAVAUX RENOVATION MAIRIE	2 000 000,00 €	1 122 272,00 €	
	TRAVAUX RENOVATION MAIRIE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	154 946,00 €		154 946,00 €
	TRAVAUX RENOVATION MAIRIE SUBVENTION ETAT	484 000,00 €		84 000,00 €
	ACHAT MOBILIER NOUVELLE MAIRIE	45 870,00 €	45 870,00 €	
	ACHAT EQUIPEMENTS INFORMATIQUES NOUVELLE MAIRIE	16 624,00 €	16 624,00 €	
3	REPLACEMENT CHAUDIERE SALLE A, CARPENTIER	90 704,00 €	90 704,00 €	
4	ACHAT TERRAIN Me MICHEL / BAS ROUTE DE CORBIE	66 350,00 €	66 350,00 €	
5	REFECTION VOIRIE COMMUNALE : RUE A. CARPENTIER	800 000,00 €	320 656,00 €	
6	REFECTION VOIRIE COMMUNALE : GAL LECLERC / REMBT AM	266 000,00 €	26 039,00 €	35 597,00 €
7	REMBOURSEMENT EMPRUNT POUR L'ANNEE 2025	182 200,15 €	182 200,15 €	
8	ACHAT EQUIPEMENT SERVICES MUNICIPAUX	22 351,00 €	22 351,00 €	
9	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			642 179,60 €
10	FCTVA			256 125,00 €
11	TAXE D'AMANAGEMENT			91 252,00 €

LE BUDGET 2026

LES DONNÉES PRINCIPALES

- ❑ **2026, Une année de transition afin de digérer 2 années d'investissements importants !!**
- ❑ **Engager de nouvelles pistes de réflexion et de travail avec la nouvelle équipe municipale**
- ❑ **Une volonté de la commune de poursuivre une gestion évolutive en fonction des besoins**
 - Répondre aux difficultés des habitants avec réactivité et bienveillance avec des équipes municipales attentives sur le terrain (Police Municipale, Agents techniques, Délégation de service pour l'enfance, la restauration, les espaces verts...)
 - Maintenir le lien avec les habitants grâce à nos événements (fête des artisans, fête de Rivery, fête des jardiniers, fête nationale, Noël des écoles...) et **encourager le développement de nouveaux projets culturels et festifs en lien avec le cœur de ville. (Marché hebdomadaire sur l'esplanade de la mairie par exemple)**
 - Renforcer les liens entre la commune et le CCAS en poursuivant les commissions mixtes et à la diversification des aides pour différents publics : Conférence des financeurs pour les Aînés, tickets zoo, cinéma, patinoire pour les tous petits et le maintien de notre projet "Chantiers Jeunes" pour la jeunesse ...
- ❑ **La poursuite du développement des mobilités douces**
 - Développement des pistes cyclables sur la commune : Le nouveau Plan Pluri-annuel d'Investissement d'Amiens métropole va se dessiner courant de l'année 2026 pour aboutir en 2027. Nous travaillerons avec la métropole pour qu'un projet structurant puisse voir le jour sur notre commune !!

(Par ex. Poursuite de la piste cyclable de la rue du Gal Leclerc jusqu'au bas de la route de Corbie, réaménagement et sécurisation du rond point de la place J.J. Rousseau, refecton de l'avenue Jean Moulin, ...)
- ❑ **L'aménagement des espaces ludiques**
Aire de jeux parc Laennec: nouvelle implantation pour un coût global de 42 000€ (subventionnée à hauteur de 50%)

❑ 2026, une année qui verra le déclenchement d'un nouveau projet d'envergure :

Le dernier trimestre verra le début des travaux d'une réhabilitation complète de notre Parc Municipal avec la création d'un véritable "Poumon Vert" en plein centre ville.

Ce projet mobilisera nos finances sur les 4 années à venir avec la réhabilitation et l'aménagement de la totalité de l'axe Nord /Sud (du Coeur de ville jusqu'aux hortillonnages)

Une subvention de l'état de 525 000€ nous a déjà été signifiée sur la seule tranche "Parc Municipal".

(En attente de subventions de l'Agence de l'eau et du Fonds vert ...)

Le coût total du projet s'élève à 3 250 000€ TTC



En 2026, la première phase: Le parc municipal.



01. LE PARC



01. LE PARC



PLAN D'INVESTISSEMENT 2026

			BUDGET 2026		
		2026	COÛT	DEPENSES	RECETTES
1	TRAVAUX MAIRIE PHASE 1 / SOLDE MAITRISE D'OEUVRE PROJET INITIAL			40 000,00 €	
2	TRAVAUX MAIRIE PHASE 1 / SUBVENTION ETAT	X	480 000,00 €		396 000,00 €
3	TRAVAUX MAIRIE PHASE 2 / CAVE ET GRENIER	X	110 234,00 €	110 234,00 €	37 729,00 €
4	EXTENSION PARC MUNICIPAL / RACHAT DE TERRAINS	X	20 000,00 €	20 000,00 €	
5	AXE NORD / SUD : PHASE 1 : AMENAGEMENT DU PARC MUNICIPAL	X	1 339 470,00 €	1 339 470,00 €	525 000,00 €
	AXE NORD / SUD : CHOIX MAITRISE D'ŒUVRE PROJET PARC			50 000,00 €	
6	ACHAT JEUX EXTERIEURS STADE LAENNEC	X	41 817,00 €	41 817,00 €	24 598,00 €
7	REFECTION COUR D'ECOLE P.PERRET	X	120 000,00 €	120 000,00 €	
8	VENTE TERRAIN RUE FLORIMONT JOURDAIN	X	300 000,00 €		300 000,00 €
9	VENTE LOGEMENT MAIRIE	X	150 000,00 €		150 000,00 €
10	TRAVAUX RUE A.CARPENTIER / SUBVENTION ETAT	X			255 296,00 €
11	DEMOLITION ANCIEN POSTE DE POLICE MUNICIPALE	X		60 000,00 €	

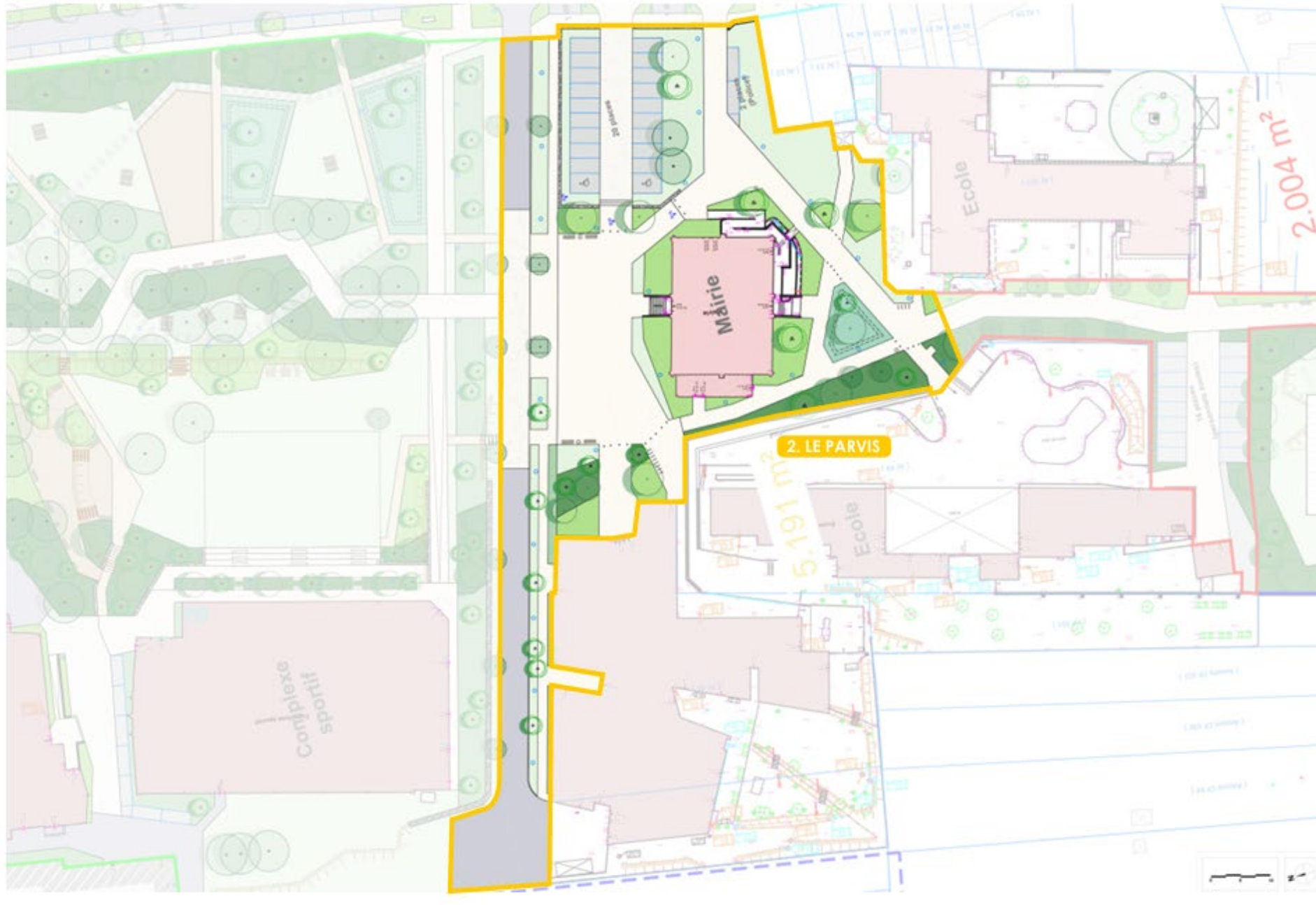
PLAN D'INVESTISSEMENT 2026

			BUDGET 2026		
		2026	COÛT	DEPENSES	RECETTES
13	LISTE INVESTISSEMENT SERVICE TECHNIQUE	X	37 500,00 €	37 500,00 €	
14	ACHAT ALARMES ANTI INTRUSION PÔLE CULTUREL / ECOLES / CANTINE SCOLAIRE		22 000,00 €	22 000,00 €	
15	ECOLE / ACHAT CHAISES X60	X	7 000,00 €	7 000,00 €	
	ECOLE / TABLE TENNIS DE TABLE	X	1 000,00 €	1 000,00 €	
16	POLICE MUNICIPALE / LISTE INVESTISSEMENT	X	20 500,00 €	20 500,00 €	13 411,00 €
	POLICE MUNICIPALE / ACHAT NOUVEAU VEHICULE	X	49 000,00 €	49 000,00 €	4 700,00 €
17	TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE / ZONE RENCONTRE G.MATIFAS + REFECTION	x		237 000,00 €	
18	AFFECTATION DU RESULTAT 2025	X			626 526,70 €
19	EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	x			76 714,08 €
20	AUTRES RECETTES A PRÉVOIR / FCTVA	x			288 560,00 €
	AUTRES RECETTES A PRÉVOIR / TAXE D'AMENAGEMENT	x			50 000,00 €
21	REMBOURSEMENT EMPRUNTS EXISTANTS	x		185 244,74 €	
22	EMPRUNT D'EQUILIBRE	x			

Et au delà de 2026 ...

		2027	2028	2029	2030	COÛT TTC
1	AMENAGEMENT AXE NORD / SUD					
	PHASE 1 / LE PARC	X				1 339 470,00 €
	PHASE 2 / LE PARVIS		X			740 055,00 €
	PHASE 3 / LA VENELLE			X		316 159,00 €
	PHASE 3 / LES SERVICES TECHNIQUES			X		248 336,00 €
	PHASE 4 / RUE BAUDREZ				X	617 012,00 €
2	SUBVENTION AMENAGEMENT AXE NORD /SUD	X		X		RECETTE DE 525 000€ SUR PHASE 1 - LE PARC
3	REFECTION VOIRIE COMMUNALE / RUE DU BON AIR	X				175 398,00 €
4	ACHAT TERRAIN POUR SALLE DES FETES					ESTIMATION 250 000€ / LOI ZAN ??
	CREATION D'UNE SALLE DES FETES					ESTIMATION 1 600 000€
5	RENOVATION SALLE A. CARPENTIER (RENO. THERMIQUE ET ESPACE RESTAURATION)					A CHIFFRER
6	ACHAT FERME CONSEUR MICHEL		X	X		400 000,00 €
	CREATION PARKING		X	X		A CHIFFRER
7	PROJET FERME BRIOIS / DEMOLITION OU RENOVATION MAISON		X	X		A CHIFFRER
	DEFINITION DU PROJET AVEC AMENAGEUR / RESIDENCE PERSONNES AGEES	X				
8	RENOVATION LOGEMENT ECOLE	X				A CHIFFRER

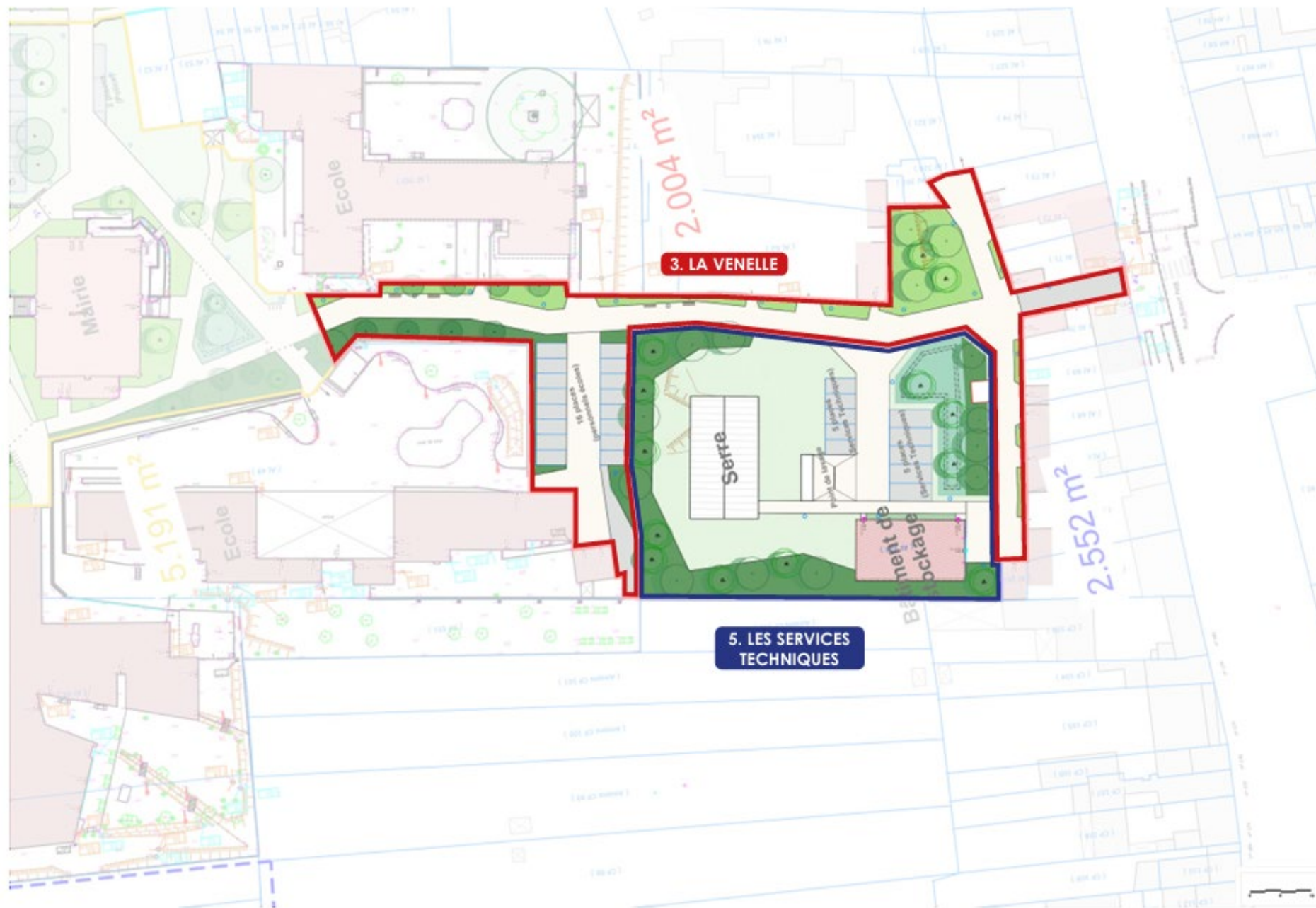
02. LE PARVIS



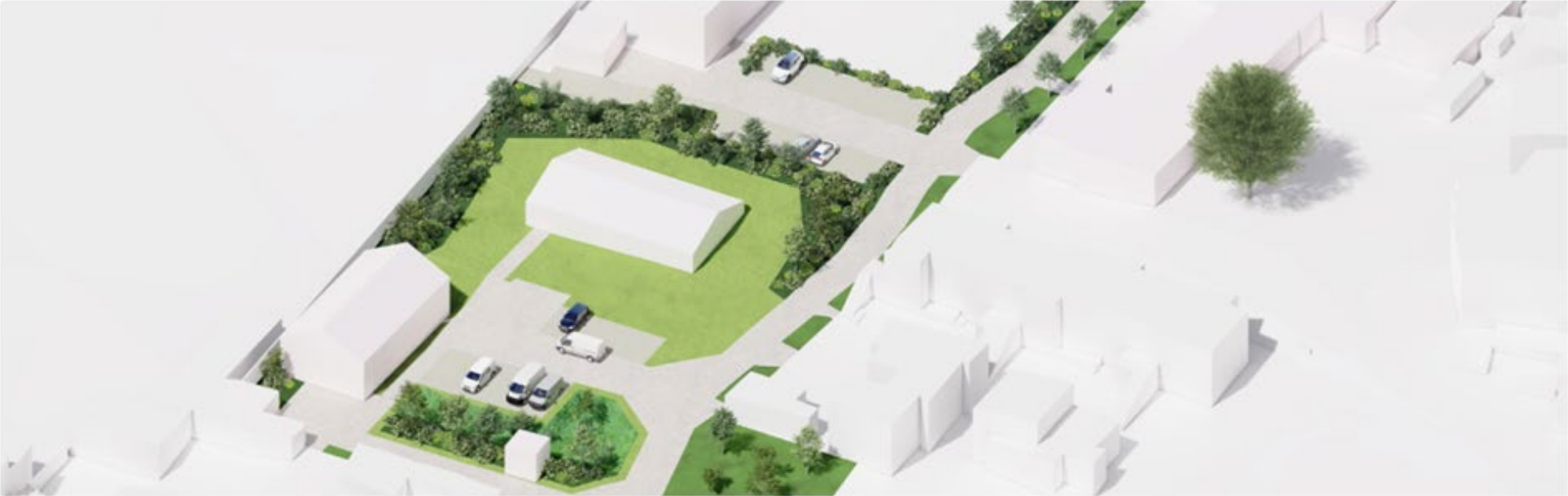
02. LE PARVIS



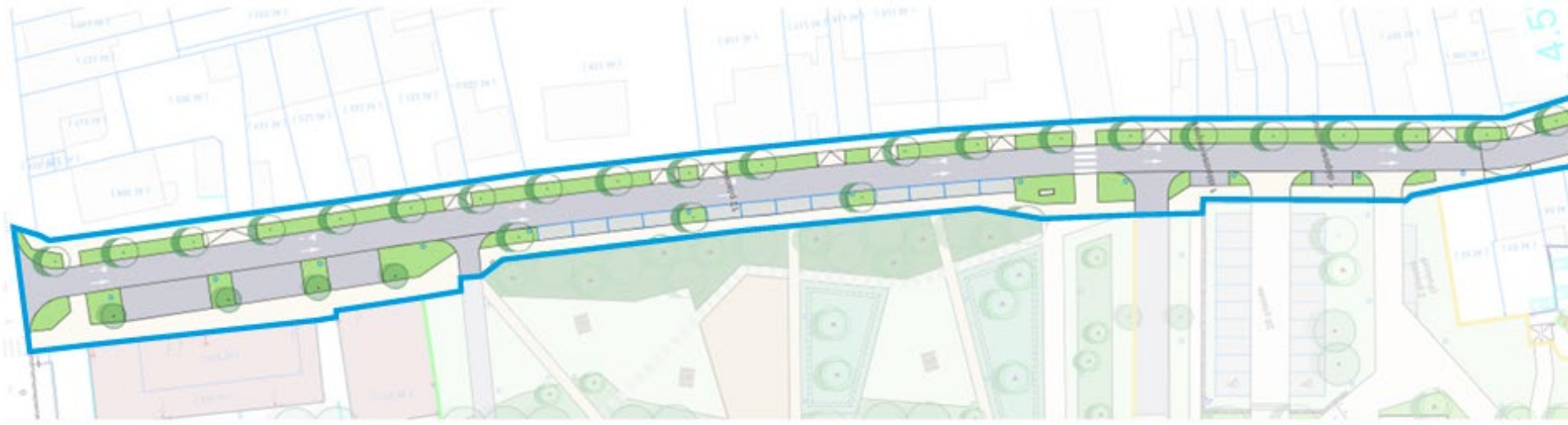
03. LA VENELLE & 04. LES SERVICES TECHNIQUES



03. LA VENELLE & 04. LES SERVICES TECHNIQUES



04. LA RUE BAUDREZ



04. LA RUE BAUDREZ



RiVERRY



FIN